Comité Départemental des Echecs de l'Hérault

Compte rendu

Assemblée générale du 18 juin 2023 - 10h30
- à Pézenas et en visioconférence

Sont représentés, les clubs de : Agde (Nicolas Amouret, avec le pouvoir de Bob Textoris), Béziers (Philippe Pascal-Mousselard), Brissac (Nathalie Rabou), Cers (Pierre Baudéan), Colombiers-Maraussan (Jean-Marc Faure), Lattes (Marina Chaykovskaya), Lavérune (Régis Blanc), EC Montpellier (Arnaud Coquelle), Pézenas (François Bressy), Sète (Jean-Pierre Di Mercurio, avec le pouvoir de Philippe Villaume)

Soit un total de 10 clubs sur 15 dans l'Hérault (saison 2021-2022), représentant 32 voix sur 39

Sont également présents : Joël Vianey, Marie Vianey et Fabrice Tur, membres du Comité directeur, Béatrice Hennique

Deux annonces préalables du Président, Philippe Pascal-Mousselard :

- Philippe Pascal-Mousselard ne se représentera pas en tant que président à la fin de l'actuel mandat (prévue pour juin 2024) ;
- Le Comité directeur (CD) du CDJE34 a décidé de consentir un prêt de 2000 € au club de Brissac, en difficultés financières ; celui-ci fera l'objet d'une convention entre les deux parties ; le club de Brissac organisera des manifestations pour le compte du CDJE34, afin de rembourser ce dernier dans les meilleurs délais.

1. Compte rendu de l'Assemblée générale 2022 : adopté à l'unanimité

2. Rapport moral et sportif du Président pour la saison 2022-2023 : adopté à l'unanimité

Mise en évidence de l'importante augmentation (+ 41 %) du nombre de licenciés durant la saison écoulée, ce qui a occasionné des records de participation lors des très nombreux tournois organisés dans le département.

Focus sur le programme Class'Echecs, mis en place l'an dernier par la FFE :

- 33 écoles équipées dans le département, toutes contactées par e-mail par le CDJE34, mais aucun retour (des contacts directs établis à Lattes et, à la marge, à Pézenas) ;
- Difficulté de rentrer en relation avec les écoles (l'éducation nationale n'encourageant pas les partenariats public-privé) ➔ passerelles très limitées entre les écoles et les clubs ;
- Le CDJE34 a contribué, avec la Ligue d'Occitanie, au financement des kits d'échecs qui n'avaient pas pu être offerts par la Fédération du fait d'une demande trop importante ;

3. Rapport financier : adopté à l'unanimité

Environ 2000 € de pertes cette année, qui s'expliquent notamment :

- Par le reversement tardif de plusieurs années de part handicap des open Deleuze à l'équipe d'organisation du Championnat du Monde Jeune et Féminin des déficients visuels, qui s'est tenu à Castelnaudary l'été dernier après plusieurs années de report ;
- Par le versement cumulé des aides financières de deux années de Championnat de France Jeunes sur le même exercice.

Sans ces deux postes de charges, le déficit aurait été limité à 500 à 600 €.

Les recettes liées aux subventions restent assez proches des années précédentes.

D'un point de vue prévisionnel, le prêt consenti au club de Brissac ne remettra pas en cause l'équilibre financier des exercices à venir.

Pour la saison à venir, des demandes de subvention ont été effectuées auprès :
- Du département de l'Hérault ;
- De Hérault Sport ;
- De l'Agence nationale du sport : les 1 500 € reçus l'an dernier ont contribué à financer des interventions régulières dans 2 collèges de Bédarieux ; cette année, 4 000 € ont été demandés, toujours dans une optique de développement des Hauts Cantons, pour des interventions à Saint-Pons de Thomières et Olargues ➔ recherche d'un animateur diplômé pour assurer ces prestations ;

Le Comité directeur va étudier une possible refonte des aides aux enfants qualifiés pour les Championnats de France Jeunes (au regard des faibles résultats enregistrés par les enfants de l'Hérault, et plus globalement de l'Occitanie).

4. Calendrier

Les compétitions organisées par le CDJE34 la saison prochaine seront :
- Le Championnat de l'Hérault : 7 et 8 octobre
- La phase départementale de la Coupe Jean-Claude Loubatière : 22 octobre ;
- Le Championnat départemental jeunes : 2 et 3 décembre (candidatures de Brissac et Lattes, voire Sète en réserve) ;
- Les Championnats départementaux scolaires : 13 janvier et 27 janvier 2024 ;
- Le Championnat de l'Hérault rapide par équipes : 16 juin 2024 (possible candidature de La Domitienne).

François Bressy se charge d'envoyer un e-mail global d'appel à candidature à tous les clubs.

Le calendrier des opens Deleuze sera fixé par le Comité directeur.

5. Questions diverses

La saison prochaine, le CDJE34 se propose d'organiser des DIFFE ou des DAFFE ➔ Philippe Pascal-Mousselard contactera les clubs pour connaître les personnes intéressées.
En revanche, les stages d'arbitrage ne sont pas du ressort du CDJE34, mais de la Ligue d'Occitanie.

L'ordre du jour ayant été épuisé, fin de l'AG à 12h.

Comité Départemental des Echecs de l'Hérault

Compte rendu

Comité directeur du 18 juin 2023 - 12h
- à Pézenas

Présents : Philippe Pascal-Mousselard, Régis Blanc, François Bressy, Jean-Marc Faure, Joël Vianey, Marie Vianey + Pierre Baudéan (invité)

Relevé des décisions prises par le Comité directeur

Refonte des **aides pour les Championnats de France Jeunes 2024** :

- **Reconduction de l'aide de 100 € par jeune qualifié au France** pour l'entraînement, la préparation et l'analyse des parties durant l'évènement, a priori selon les mêmes conditions qu'en 2023, à valider lors d'un prochain CD ;
- Suppression de l'aide complémentaire de 50 € par jeune pour l'inscription au profit d'un **Projet d'entraînement régulier en visio** :
    - Des **jeunes Héraultais qualifiés pour le Championnat Régional Jeunes**, de début décembre à fin février,
    - Puis des **jeunes Héraultais qualifiés pour le Championnat de France Jeunes**, de fin février à mi-avril,
    - Montage technique et financier du projet par Marie Vianey et François Bressy (+ Pierre Baudéan pour avis).

Calendrier (provisoire ?) des Deleuze pour la saison 2023-2024 :

- 18 novembre ;
- 9 décembre ;
- 20 janvier ;
- 3 février ;
- 2 mars ;
- 4 mai ;
- 1er juin.

Régis Blanc se charge de trouver des clubs organisateurs pour toutes ces dates.

Handicap : projet d'utilisation d'une partie des fonds récoltés lors des opens Deleuze vers l'organisation de conférences/formations autour du handicap (exemple : personnes atteintes de troubles dys).

Calendrier des réunions à venir :

- Comité directeur le 24 septembre ;
- Comité directeur le 4 février ;
- Assemblée générale élective le 9 juin.

L'ordre du jour ayant été épuisé, fin du CD à 13h30.